

## Orientation n°3-5 : Accroître la biodiversité, préserver la ressource en eau et renforcer la résilience au changement climatique

### CRTE Garonne Quercy Gascogne 2021-2026

<b>Ambition n°3</b>	<b>Engager durablement la transition écologique</b>
<b>Orientation n°3-5</b>	<b>Accroître la biodiversité, préserver la ressource en eau et renforcer la résilience au changement climatique</b>
<b>Maîtres d'ouvrage concernés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collectivités territoriales et leurs groupements, établissements publics</li> <li>• Acteurs privés sollicitant le plan de relance, un dispositif spécifique de l'Etat ou labellisés Territoire d'Industrie du PETR</li> </ul>
<b>Contexte général</b>	<p>Situé sur le bassin versant de la Garonne et du Tarn, le territoire du PETR abrite un patrimoine naturel riche en sites naturels, dotés d'une biodiversité floristique et faunistique reconnue tel que les sites Natura 2000. L'évolution de l'environnement économique, la pression démographique sur certaines parties du territoire et, en corollaire, l'installation sur le territoire de nouvelles populations issues de zones urbaines, amènent à davantage considérer ces espaces sous leur aspect multifonctionnel.</p> <p>L'enjeu principal est de <b>valoriser ce patrimoine naturel comme un atout de qualité</b>, tant pour l'attractivité que pour la préservation des ressources et d'adaptation au changement climatique.</p> <p>La part <b>des territoires artificialisés reste contenue</b> (3,9 % contre 5,3 % à l'échelle de la France métropolitaine en 2018). Toutefois, <b>l'artificialisation observée entre 2009 et 2018 augmente plus vite qu'à l'échelle nationale</b> (0,5 % contre 0,4 %). Le Sud-Est du territoire et les espaces périurbanisés autour de Moissac/Castelsarrasin sont plus particulièrement soumis à la pression foncière, à l'artificialisation croissante des sols et au mitage entraînant une fragmentation des zones naturelles et une diminution de la biodiversité.</p> <p>Dans ce contexte de changement climatique, d'extinction de la biodiversité et d'urbanisation croissante, la nécessité de préserver <b>les milieux aquatiques et leurs fonctionnalités</b> est essentielle et est engagée par les acteurs locaux dans le cadre de la nouvelle <b>compétence GEMAPI</b>.</p> <p>Le changement climatique est déjà une réalité dans le grand Sud-Ouest : les prévisions pour 2050 sont de + 2 °C pour la température de l'air, -20 à -40 % des débits des rivières et 2 milliards de m<sup>3</sup> de déficit entre les besoins et ressources en eau de surface.</p> <p>La gestion de la ressource en eau déjà soumise à de fortes pressions et celui du risque inondation constituent des préoccupations fortes, partagées à l'échelle du PETR (et au-delà).</p> <p>La séquestration du carbone dans le système sol-plante, par la mise en place de pratiques agricoles/paysagères vertueuses, constitue un autre levier de lutte contre le changement climatique sur nos territoires.</p> <p>A côté des autres actions visant à limiter l'émission des gaz à effet de serre qui provoquent le dérèglement climatique (<i>cf. fiches actions 3-2, 3-4</i>) <b>il s'agit ici de poursuivre les actions permettant au territoire d'anticiper</b></p>

	<b>les conséquences du changement climatique et de s'adapter au mieux, pour être plus résilient aux changements.</b>
<b>Objectifs poursuivis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir la préservation de la biodiversité et des milieux aquatiques fonctionnels, ainsi que la reconstitution de continuités écologiques (trames vertes et bleues)</li> <li>• Garantir une gestion pérenne de la ressource en eau</li> <li>• Prévenir et prendre en compte les risques naturels accrus par le changement climatique</li> <li>• Mettre en œuvre des pratiques agricoles et paysagères pour s'adapter au changement climatique et renforcer la biodiversité</li> </ul>
<b>Type et description des opérations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Études, diagnostics, plans et schémas d'action ou prévention :</b> PCAET, SAGE, PPG (programme pluriannuel de gestion des milieux aquatiques), études visant les économies d'eau, études et plans en lien avec la GEMAPI, recensement/plan de gestion de milieux naturels, plans paysages, PPRN/PPRI...</li> <li>• <b>Soutien aux investissements contribuant à l'amélioration de la biodiversité, des paysages et du climat :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Plantation-restauration de haie et corridors arborés, végétalisation de sites</i></li> <li>- <i>Préservation et mise en valeur d'espaces naturels et équipements</i></li> <li>- <i>Modification de l'éclairage public pour lutter contre la pollution lumineuse (développer les trames noires)</i></li> </ul> </li> <li>• <b>Soutien aux investissements de gestion-restauration des milieux aquatiques, de prévention des inondations et gestion raisonnée de la ressource en eau :</b> <i>Renaturation de cours d'eau et plans d'eau, actions pour économiser l'eau, travaux d'entretien des digues, amélioration des systèmes d'assainissement ...</i></li> <li>• <b>Soutien aux travaux d'aménagements résilients « en milieu urbanisé » visant à atténuer les effets des canicules ou des inondations par exemple :</b> <i>désimperméabilisation de site (cours d'écoles, parkings plus perméables...), plantations dans les zones urbaines, travaux en faveur d'une gestion à la source des eaux pluviales (noues, bassins d'infiltration...) ...</i></li> <li>• <b>Soutien des actions de communication &amp; sensibilisation à l'environnement et au changement climatique</b> à destination des acteurs locaux (habitants, agriculteurs, scolaires...)</li> </ul>
<b>Niveau de contribution aux ambitions du CRTE</b>	<p>Le CRTE porte des ambitions fortes sur la transition écologique, le développement économique à travers le plan de Relance et la cohésion territoriale avec une approche transversale de l'ensemble des politiques publiques (culture, sport, santé, éducation, économie, habitat, commerce, agriculture...).</p> <p>Les études, actions ou projets qui obtiendront des financements de l'Etat dans le cadre du CRTE devront ainsi participer à ces ambitions en cherchant à répondre aux critères suivants : la sobriété, la résilience et l'inclusivité.</p>
<b>Types de partenaires potentiellement mobilisables</b>	<p><b>Financiers :</b> Etat et ses opérateurs, Europe, Région, Département, Communautés de communes,</p> <p><b>Techniques :</b> services Etat (DDT, DREAL, Agence de l'eau Adour-Garonne, ADEME, CEREMA...), services Région (Transition écologique, AREC, ARB...), service Environnement-Agriculture du Département, Chambre d'agriculture, Syndicats de gestion de cours d'eau, Tarn-et-Garonne Conseils Collectivités, CPIE, Association Campagnes vivantes 82, PETR Garonne Quercy Gascogne</p>

<b>Calendrier prévisionnel de mise en œuvre</b>	Sur l'ensemble de la période 2021-2026
<b>Type de projets recensés sur la période sous réserve de validation du Comité de pilotage du CRTE :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Opérations contribuant à l'amélioration de la biodiversité, des paysages et du climat</b> (études, travaux, acquisitions, matériel et équipements selon critères dispositifs Etat) : <ul style="list-style-type: none"> <li><u>PLANTATIONS &amp; AMENAGEMENT PAYSAGER (trame verte)</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Plantations sur Montech : <i>plantation en bord de forêt à Montech ; restauration d'un bosquet près du château d'eau à Montech ; programme de plantation avec les écoles Larramet et Saragnac ;</i></li> <li>. Aménagement de haies mellifères sur les terrains communaux à Tréjols</li> <li>. Plantations de haies pour retrouver la trame verte sur la plaine et les versants de la CC GSTG</li> <li>. Plantation d'un verger conservatoire et site pédagogique à L'Honor de Cos ;</li> <li>. Création d'une pépinière arbustive communale à Montech</li> <li>. Plantation de 1000 arbres au jardin de Pontus à Valence d'Agen</li> <li>. Aménagements paysagers : <i>à Vigueron ; végétalisation des espaces publics à Lavit de Lomagne ;</i></li> </ul> </li> <li><u>ADAPTATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC (trame noire)</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Installation régulateurs-réducteurs de tension éclairage public à Castelsarrasin, pour limiter l'impact sur la faune ;</li> <li>. Projet d'amélioration de l'éclairage public pour lutter contre la pollution lumineuse : <i>à Labastide-St-Pierre, à Bouillac.</i></li> </ul> </li> </ul> </li>   <li>• <b>Opérations de gestion-restauration des milieux aquatiques, de prévention des inondations et gestion raisonnée de la ressource en eau</b> (études, travaux, acquisitions, matériel et équipements selon critères dispositifs Etat) : <ul style="list-style-type: none"> <li><u>ZONES HUMIDES</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Restauration écologique dans le cadre du programme des Espaces Naturels Sensibles (CD82), notamment dans le corridor garonnais</li> <li>. Amélioration des fonctions épuratoires de plusieurs zones humides : <i>Picone à Mas-Grenier, Briqueterie Nord d'Orgueil, Bois Grande Borde d'Aucamville, Sirech à Canals, Comère à Grisolles ;</i></li> <li>. Restauration et préservation de saulaies ou aulnaies (saulaie de Savenès, aulnaie de Varennes)</li> <li>. Réhabilitation d'une zone humide à Labarthe</li> <li>. Restauration de la prairie humide et de la station de jonc acutiflore de Viguerie à Montbartier</li> <li>. Restauration et amélioration du stockage en eau de la Mare de la Plaine à Bouillac ;</li> <li>. Restauration, régénération et entretien des cours d'eau et de la ripisylve sur la CC GSTG</li> <li>. Création d'un observatoire, d'une station ornithologique et valorisation des espaces de nature associés à proximité de la confluence et de la base de loisirs de St Nicolas de la Grave</li> </ul> </li> <li><u>GESTION RESSOURCE EN EAU</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Economies d'eau : étude d'optimisation des réseaux d'irrigation sur le territoire GSTG ; <i>Installation de dispositifs récupérant les eaux de pluie et de pièges à moustiques sur la CC TDC</i></li> </ul> </li> <li><u>RISQUE INONDATION</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Travaux d'endiguement et tous autres travaux relevant de la compétence GEMAPI sur la CC TDC.</li> <li>. étude de danger des digues sur la CC GSTG ;</li> </ul> </li> </ul> </li>   <li>• <b>Actions de communication &amp; sensibilisation à l'environnement et au changement climatique</b> (animation, supports et outils de communication selon critères dispositifs Etat) <ul style="list-style-type: none"> <li>. PCAET : Animation, communication et suivi du PCAET de la CC TDC ; lancement d'un programme de sensibilisation/formation sur l'adaptation au changement climatique sur la CC GSTG</li> <li>. Accompagnement de la Chambre d'agriculture dans le déploiement de son outil ClimA-XX1 (outil permettant d'analyser l'évolution future de la faisabilité de productions agricoles départementales sous influence du changement climatique)</li> <li>. Développement de l'éco-pâturage pour la gestion différenciée des espaces verts de Montech</li> </ul> </li> </ul>	

<b>Indicateurs d'évaluation proposés</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Surfaces naturelles protégées (Natura 2000, ZNIEFF, APB, ENS...)</li><li>• Couverture par un schéma de planification eau/risques naturels (SAGE, PAPI, PPRI...)</li><li>• Nombre de travaux engagés en faveur des milieux naturels</li><li>• Nombre d'opérations concernant la gestion de l'eau et des milieux aquatiques</li><li>• Nombre d'actions de communication soutenues</li></ul>
--	---